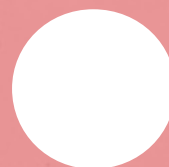


Bruxelles Patrimoines

36

Automne 2022



U

urban.brussels

Dossier
POINTS DE VUE

Un rooftop imaginé par Victor Horta

Entretien avec Barbara Van Der Wee sur la restauration des toitures du Palais des Beaux-Arts¹

PAULA DUMONT ET CECILIA PAREDES

De nombreux rooftops² (toit-terrasses) ont ouvert récemment de nouvelles fenêtres sur le paysage bruxellois. Ce n'est pas un phénomène nouveau. En septembre 2021, le palais des Beaux-Arts de Bruxelles (Bozar) a restauré celui imaginé par Victor Horta il y a près de 100 ans. Cet événement méritait de trouver un écho dans ce numéro consacré aux vues urbaines. Lors de la conception du Palais de Beaux-Arts (1922-1928), Victor Horta a dû tenir compte de la servitude de vue qui pesait sur le terrain et il en a également tiré parti. La restauration du toit-terrasse réhabilite un point de vue toujours unique sur la ville.

L'architecte Barbara Van Der Wee dirige depuis plus de vingt-cinq ans les travaux de restauration du Palais des Beaux-Arts. Elle nous rappelle ici l'origine du toit-terrasse et les enjeux de sa restauration (FIG. 1).

POUVEZ-VOUS NOUS RAPPELER QUELLE EST LA SERVITUDE DE VUE QUI PÈSE SUR LE PALAIS DES BEAUX-ARTS ?

Le Palais des Beaux-Arts (construit entre 1922 et 1928) a été édifié sur un terrain difficile, à flanc de colline (FIG. 2A ET 2B). Horta en décrit la complexité non sans humour : « Il [Le Palais des Beaux-Arts] étouffe dans sa ceinture de murs de soutènement et de magasins qui bordent ses rues ; il s'enlise dans le sable aquifère de son sol ; il s'écrase sous une servitude de vue imposée par la conservation du paysage urbain visible depuis la place des Palais »³. Cette

servitude de vue est une limitation de hauteur imposée par une convention passée entre la Ville de Bruxelles et l'État, visant à garantir la vue sur le paysage urbain et l'hôtel de Ville depuis le balcon du Palais royal. Elle est fixée par une convention signée en 1903⁴ qui impose une hauteur maximale aux aménagements et constructions à édifier sur la pente entre la ville basse et le Palais royal, entre le passage désigné à l'époque comme *Passage de la bibliothèque* (actuellement rue Baron Horta) et l'ancien hôtel de Grimbergen (aujourd'hui, occupé par le BIP - Maison de la Région). Cette hauteur correspond à la hauteur du mur de l'ancien hôtel Errera, côté rue Royale dans la perspective de la place des Palais. Cette servitude de vue est toujours d'application de nos jours.

EN 2004, VOUS AVEZ PRÉSENTÉ UN MASTERPLAN POUR LA RESTAURATION, LA MODERNISATION ET LA MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES DU PALAIS DES BEAUX-ARTS. QUEL ÉTAIT L'OBJECTIF DE CE SCHÉMA DIRECTEUR ET COMMENT A-T-IL ORIENTÉ LES TRAVAUX DE TOITURE QUI VIENNENT DE S'ACHEVER ?

Le Palais des Beaux-Arts se développe sur une superficie de plus de 30.000m². Pour un édifice de cette ampleur, foyer d'importantes manifestations culturelles, un masterplan permet d'assurer une cohérence entre des interventions qui ne peuvent pas toujours être planifiées suivant une logique chronologique, les unes à la suite des autres. Le schéma directeur défini en

1. Nos remerciements à Stéphane Vanreppelen (Bozar) pour sa visite de la toiture et les précieux documents qu'il nous a transmis. Le lecteur trouvera dans cette publication, un éclairage sur les servitudes élaborées pour préserver les vues depuis le quartier royal dans l'article de Judith le Maire de Romsée.

2. Le mot *rooftop* est à la mode à Bruxelles. Associé à la tour dans le langage anglo-saxon, il est péjoratif par la la politique immobilière actuelle. Il a remplacé dans la presse l'appellation « toit-terrasse ».

3. *Cahiers de Belgique, Numéro spécial consacré au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles (tiré à l'occasion de l'inauguration des salles d'exposition du palais des Beaux-Arts de Bruxelles, 4 mai 1928), juin 1928, p. 17.*

4. AVB, Fonds Buls, convention 1903.

FIG. 1
Vue d'ensemble sur les toitures du palais des Beaux-Arts après leur restauration. Le toit-terrasse en L se développe le long de la rue Baron Horta et de la rue Ravenstein (© Schmitt-Global View).

Le toit-terrasse de 330m² avait à l'origine une finition en asphalte coulée sur la structure en béton. Au fil des ans, diverses couches d'étanchéité ont été posées sur le sol. Après nettoyage, le sol a été pourvu d'une nouvelle isolation, d'une nouvelle membrane d'étanchéité et d'un nouveau revêtement des dalles béton sur porteurs.

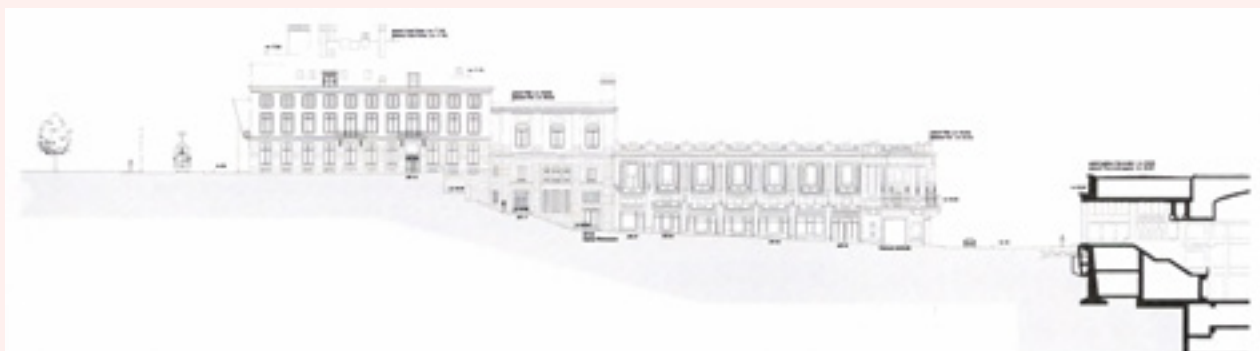


FIG. 2A
Coupe dans l'axe de la rue Baron Horta. Elle met en évidence de l'intégration du palais à flanc du versant ainsi que la différence de niveau entre la place des Palais et la rue Ravenstein (© B. Van der Wee BVBA. Extrait du dossier travaux, TRA3_365_1857).

FIG. 2B
Élévation le long de la rue Royale. Le mur de l'Hôtel Herrera établit la hauteur des toitures du Palais des Beaux-Arts, afin de garantir la perception du paysage depuis le Palais royal (© B. Van der Wee BVBA. Idem, ibidem).





FIG. 3

Le toit-terrasse après restauration (© Régie des bâtiments).

Les murs en béton (à droite) ont été reconstitués sur la base de photos anciennes et ils ont été enduits. Les balustrades et parapets côté rue Baron Horta et rue Ravenstein (à gauche) ont été restaurés et sécurisés par un filet en acier inoxydable non visible de la rue.

2004 fixait pour la réhabilitation du Palais des Beaux-Arts trois objectifs principaux⁵ : d'une part, restaurer et mettre en valeur les qualités architecturales et spatiales du bâtiment tel que conçu par Horta en 1928 ; d'autre part, répondre aux besoins fonctionnels et techniques du nouveau programme artistique et enfin, un troisième point important était de rendre le bâtiment conforme aux normes de sécurité et de confort en vigueur.

A l'étape du *Masterplan*, il avait été établi que le projet d'Horta prévoyait un accès public aux toitures et que les circulations verticales y donnant accès (un ascenseur et un escalier) avaient été supprimées aux cours d'interventions ultérieures. En 2010, lors des travaux de réaffectation du restaurant et la modernisation des cuisines, le placement d'un nouvel ascenseur a été prévu. Cet ascenseur devait optimiser le fonctionnement de l'horeca dans l'aile Baron Horta, faciliter l'accès aux personnes à mobilité

réduite mais aussi permettre de retrouver cet accès public à la toiture.

QUEL A ÉTÉ L'ENJEU DE LA RESTAURATION DES TOITURES ET DE LA RÉHABILITATION DU ROOFTOP ?

Les travaux ont été réalisés en plusieurs phases. Ils ont porté tout d'abord sur les toitures du circuit nord de l'exposition (2006-2007) et ensuite sur les toitures du circuit sud de l'exposition (2008-2009)⁶. Les interventions sur la toiture visaient alors la restauration et la préservation des structures d'origine, c.-à-d. des charpentes métalliques entièrement recouvertes de verre. Leur restauration était liée à la restauration des salles d'exposition sous-jacentes. Ces salles devaient en effet répondre aux normes internationales muséographiques, en matière d'ensoleillement et d'isolation, et répondre à des



FIG. 4A
Le palais des Beaux-Arts peu après son achèvement (coll. Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB – urban.brussels).

exigences strictes imposées par les conditions d'hygrométrie et de climat à atteindre à l'intérieur. Dès lors, les installations techniques se devaient d'être revues et modernisées.

La réhabilitation du *rooftop* clôture une troisième phase de travaux sur les toitures. La restauration des toitures-terrasses et leur accessibilité au public, répondait aux orientations du *Masterplan* mais devait aussi répondre à des problèmes occasionnés par des infiltrations d'eau. De manière générale, on peut affirmer qu'en 2016, une restauration en profondeur s'imposait d'urgence sur cette partie de la toiture et qu'en sus des infiltrations d'eau, un traitement plus complet devait être étudié afin de restaurer le toit-terrasse de manière durable d'une part et d'autre part, offrir une réponse architecturale aux ambitions artistique et programmatique de Bozar.

Outre la résolution des problèmes techniques, les travaux sur le toit-terrasse (FIG. 3) ont également intégré la restauration des balustrades en pierre et de leurs ferronneries, côté rue Baron Horta et côté rue Ravenstein, ainsi que la restitution des parapets en béton côté cour, d'après des photos et des plans historiques. Les accès

au toit-terrasse via le nouvel ascenseur et via un escalier ont été réaménagés et de nouvelles issues de secours ont été mises en place. Les balustrades existantes ont été sécurisées par la pose de filets en acier inoxydable.

La restitution des éléments disparus d'après la documentation ancienne (les parapets du côté cour; les murs et les escaliers au-dessus de la Rotonde Ravenstein) ainsi que la création de nouveaux éléments (le choix de la finition de la toiture-terrasse) ont constitué les principaux défis rencontrés lors de cette phase de restauration.

COMMENT HORTA A-T-IL RÉAGI À LA LIMITATION DE HAUTEUR IMPOSÉE PAR LA SERVITUDE ET QUELLES EN ONT ÉTÉ LES CONSÉQUENCES SUR L'ÉLABORATION ARCHITECTURALE ?

Victor Horta a élaboré de main de maître un vaste programme pour le Palais des Beaux-Arts. Coincé entre la ville haute et la ville basse, le bâtiment se développe sur huit niveaux, la hau-

5. BOZAR Masterplan 00. Le Palais des Beaux-arts, un exemple d'architecture/Het Paleis voor Schone Kunsten, een exemplarische architectuur = The Centre of Fine Arts, an architectural Showcase, Bruxelles/Brussel, Palais des Beaux-Arts/ Paleis voor schonen Kunst (PBA/PSK), 2004 ; Bozar LXXX, Palais des Beaux-Arts, Lannoo, 2008.

6. *Un palais sous haute protection_Het Paleis onder dak_ A Palace under a new roof*, brochure éditée par Bozar et la Régie des Bâtiment, Bruxelles, 2007.

FIG. 4B
Les toitures du Palais des Beaux-Arts en construction (1926) et la vue vers la place des Palais (© MH).



FIG. 5
Le garde-corps de la balustrade et la vue vers la flèche de l'hôtel de Ville depuis le toit-terrasse (C. Paredes © urban.brussels).



teur des toitures étant fixée par la hauteur de l'ancien mur du jardin de l'hôtel Errerra (FIG. 4A ET 4B). De ce fait, les salles d'exposition sont dépourvues de combles comme il était habituel d'en trouver à l'époque et comme c'est le cas par exemple, au musée de Tournai, un projet de Horta également.

Les salles d'exposition bénéficient d'une abondante lumière du jour soit zénithale grâce aux verrières, soit latérale par des grandes baies et des puits de lumière qui permettent également aux niveaux inférieurs de bénéficier d'un éclairage naturel. La servitude de hauteur a empêché Horta de doter son palais de façades monumentales. L'édifice n'est ni visible depuis la rue royale, ni depuis le parc de Bruxelles. C'est son plan ainsi que le parcours intérieur proposé au spectateur qui confèrent à l'édifice sa monumentalité. À partir du hall Horta, le visiteur est amené à effectuer un cheminement entre de la ville basse (entrée rue Ravenstein) à la ville haute (entrée rue Royale), au travers d'une enfilade d'espaces et de salles d'exposition.

Les écrits de Horta attestent de l'intégration d'une toiture-terrasse dès l'origine de son projet. Dans le texte de présentation qu'il publie à l'occasion de l'inauguration du Palais des Beaux-Arts en 1928, il déclare : « les salles du premier étage sont en outre accessibles par des escaliers et un ascenseur conduisant de la Rotonde Ravenstein directement aux terrasses du Palais. De ces terrasses on jouit du merveilleux panorama de la ville et de la vallée de la Senne »⁷. Si on ignore la fonction spécifique envisagée pour ces espaces, il est certain que la toiture-terrasse n'était pas un dégagement technique mais bien un lieu destiné à être pratiqué par un public en certaines occasions. La restauration a révélé tout le soin apporté par Horta au traitement de ce belvédère. Ces espaces sont d'ailleurs traités comme une enfilade de « chambres » extérieures qui se situent sur différents niveaux et dont le pourtour a fait l'objet d'un soin particulier. Lors de la construction du Palais, le couronnement de l'attique de la façade sur la rue Ravenstein a été discuté à plusieurs reprises par la Commission royale des Monuments et des Sites⁸ (FIG. 5). Elle souhaitait évaluer si le traitement de l'attique respecterait les limites de hauteur fixées par la servitude. À cette fin, une délégation de la Commission se rendit notamment sur le chantier pour examiner l'impact d'un « gabarit »⁹ c.-à-d., d'un simulacre de la construction, *in situ*, et prononça un avis

favorable à condition d'assurer une certaine transparence à la balustrade en adoptant un garde-corps en fer forgé.

UN MOT SUR LA VUE ?

La vue panoramique du toit-terrasse est unique. De par sa situation, la terrasse ouvre à la fois vers le quartier Royal et à la fois vers le centre-ville. Il faut imaginer qu'à l'époque de sa construction, le Palais des Beaux-Arts occupait une position encore dominante par rapport au paysage du centre-ville, édifiée sur une nouvelle artère, la rue Ravenstein, tracée en bordure du quartier de la Putterie alors en démolition. Le Palais des Beaux-Arts s'inscrivait alors dans un environnement urbain à son échelle.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui : le Palais des Beaux-Arts semble écrasé par ses voisins. Si les vues panoramiques restent intactes, le paysage urbain a évolué après la Seconde Guerre mondiale. Vers l'Est, elle offre toujours une vue imprenable sur une partie du quartier Royal : la place des Palais, le Palais royal, le palais des Académies, le parc de Bruxelles, la place Royale. Vers le sud, la vue s'ouvre à présent vers le Mont des Arts dans la perspective de la rue Ravenstein. Vers l'ouest, le regard se dirige vers le centre-ville et se pose sur l'hôtel de Ville. Latéralement, la toiture est dominée à droite par le nouvel immeuble de BNP Paribas Fortis tandis que les terrains à gauche seront prochainement occupés par *Le Chat cartoon museum*.

La servitude imposée a néanmoins permis de préserver depuis les toitures du Palais des Beaux-Arts une vue doublement unique : depuis le rooftop on bénéficie à la fois d'une vue vers le palais Royal et d'une vue vers la flèche de l'hôtel de Ville.

7. *Cahiers de Belgique*, op. cit., p. 26.

8. Bulletin de la CRMS, 1926, I, p. 71 ; 1926, II, p. 175 ; 1928, II, p. 68.

9. Par gabarit, on entend ici le modèle à échelle d'une pièce de construction.

Rédacteur en chef

Stéphane Demeter

Comité de rédaction

Jean-Marc Basy, Okke Bogaerts, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Valerie Orban et Cecilia Paredes

Coordination du dossier

Cecilia Paredes et Christophe Loir (ULB)

Secretariat de rédaction

Cecilia Paredes et Okke Bogaerts

Coordination de l'iconographie

Julie Coppens

Rédaction finale en français

Stéphane Demeter et Cecilia Paredes

Rédaction finale en néerlandais

Paula Dumont

Auteurs/collaboration rédactionnelle

Aurélien Autenne, Okke Bogaerts, Odile De Bruyn, Sarah Capesius, Marie Demanet, Paula Dumont, Christian Frisque, Catherine Leclercq, Harry Lelièvre, Géry Leloutre, Judith Le Maire de Romsée, Murielle Leseqque, Christophe Loir, Tom Sanders, Barbara van der Wee, Thomas Schlessler et Andreas Stynen

Traduction

Dynamics Translations, Linguanet

Relecture

Okke Bogaerts, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Christophe Loir, Alfred de Ville de Goyet, Philippe Charlier, Alice Gérard, Murielle Leseqque, Nazim Lison, Anne Marsaleix, Cecilia Paredes

Cartographie

Toast Confituur Studio (sauf mention spécifique)

Liste des abréviations

AAM – Archives d'Architecture Moderne
ACI – Archives communales d'Ixelles
AGR – Archives générales du Royaume
AMH – Archives du Musée Horta
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CIDEP – Centre d'Information, de Documentation et d'Étude du Patrimoine
CIVA – Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage
KBR – Koninklijke Bibliotheek/Bibliothèque royale
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium / Institut royal du Patrimoine artistique
M.H – Musée Horta, Saint-Gilles
MVB – Musées de la Ville de Bruxelles – Maison du Roi

ISSN

2034-578X

Dépôt légal

D/2022/6860/007

Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel "Erfgoed Brussel".

Graphisme

Toast Confituur Studio

Création de la maquette

Polygraph'

Impression

Db Group

Diffusion et gestion des abonnements

Cindy De Brandt, Brigitte Vander Bruggen
bpeb@urban.brussels

Remerciements

Sarah Capesius, Nadège Guichard (AVB), Alain Jacobs, Caroline Piersotte (Perspective), Stéphane Vanreppelen (Bozar), l'équipe du Centre de documentation urban.brussels et l'équipe Brugis (urban.brussels)

Éditeur responsable

Bety Waknine, directrice générale, urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine)
Mont des Arts 10-13,
1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

Contact

urban.brussels
Direction Connaissance et Communication
Mont des Arts 10-13,
1000 Bruxelles
www.patrimoine.brussels
bpeb@urban.brussels

Crédits photographiques

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011
Rentrée des classes

002 - Juin 2012
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012
L'art de construire

005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez

Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013
Parcs et jardins

010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014
Lieux de culte

014 - Avril 2015
La forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux

017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine

018 - Avril 2016
Les hôtels communaux

019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles

021 - Décembre 2016
Victor Besme

022 - Avril 2017
Art nouveau

023-024 - Septembre 2017
Nature en ville

025 - Décembre 2017
Conservation en chantier

026-027 - Avril 2018
Les ateliers d'artistes

028 - Septembre 2018
Le Patrimoine c'est nous !

Hors-série - 2018
La restauration d'un décor d'exception

029 - Décembre 2018
Les intérieurs historiques

030 - Avril 2019
Bétons

031 - Septembre 2019
Un lieu pour l'art

032 - Décembre 2019
Voir la rue autrement

033 - Printemps 2020
Air, chaleur, lumière

034 - Printemps 2021
Couleurs et textures

035 - Printemps 2021
Georges Houtstont et la fièvre ornemaniste de la Belle Époque

Retrouvez tous les articles sur
www.patrimoine.brussels



Résolument engagé dans la société de la connaissance, Urban souhaite partager avec ses publics, un moment d'introspection et d'expertise sur les thématiques urbaines actuelles. Les pages de *Bruxelles Patrimoines* offrent aux patrimoines urbains multiples et polymorphes un espace de réflexion ouvert et pluraliste. Le dossier *Points de vue* questionne la fabrique et la gestion des vues urbaines ainsi que la valorisation des points de vue dans l'espace public. Par cette publication, elle souhaite sensibiliser les acteurs de la ville à cette problématique.

Bety Waknine,
Directrice générale



15 €



ISBN 978-2-87584-201-5